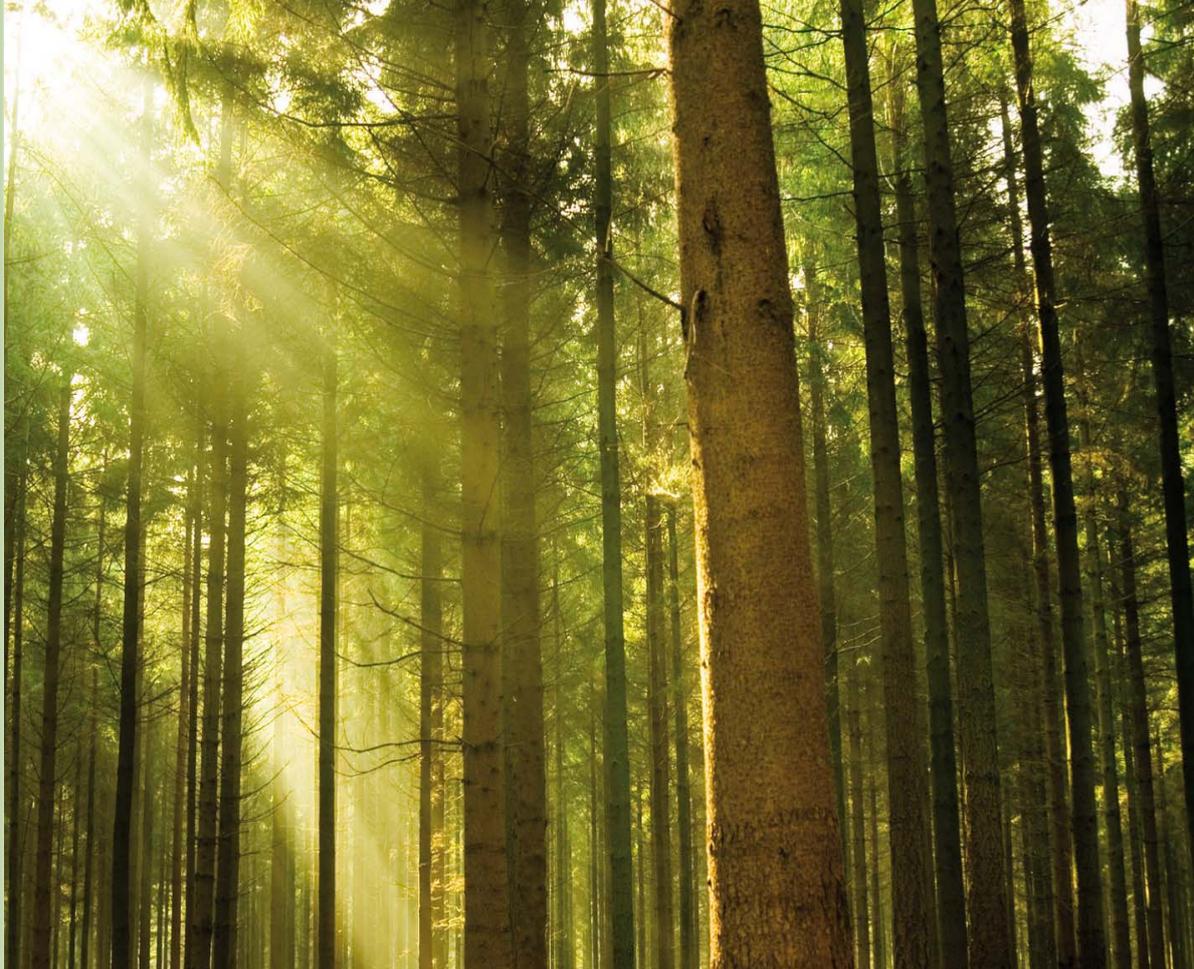




Service Presse
Primavera Communication
Sylvain AUDIGOU
Nathalie COÉFFÉ
55, rue de Paris
92110 CLICHY
Tél : 01 55 21 63 85
Fax : 01 55 21 63 50
E-mail : primavera@primavera.fr

Le rapport et les visuels
sont téléchargeables sur
www.primavera.fr - rubrique
espace presse



Mars 2011

S'ENGAGER POUR UNE FORÊT DE PRODUCTION MODERNE ET RESPONSABLE



S'ENGAGER POUR UNE FORÊT DE PRODUCTION MODERNE ET RESPONSABLE

Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

Témoignages
P 10 à 13



Quelles sont les ambitions de la France vis-à-vis de sa forêt ? Doit-on continuer à soutenir une politique forestière statique et conservatrice au risque d'avoir une filière bois déficitaire et incapable de répondre aux besoins du marché ?

Si la France souhaite une filière bois compétitive, modernisée et responsable, en mesure de relever les enjeux liés notamment au bois énergie et à la construction bois, elle doit s'engager en faveur d'une forêt de production et développer la plantation de résineux. Car la pénurie guette si nous ne changeons pas de cap. D'ici une vingtaine d'années, l'industrie du bois française manquera en effet de cette ressource réclamée par le marché. Il devient urgent de réagir.

« Il est grand temps de se poser la question. Qu'est-ce que la France veut faire de sa forêt ? » interroge Laurent Denormandie, président de la Fédération Nationale du Bois.

Depuis plus d'un siècle, la politique forestière française s'appuie sur la multifonctionnalité, c'est-à-dire sur une répartition équilibrée de diverses fonctions : production, protection et ouverture au public. Cet équilibre ne tient que parce qu'il est financé par la vente de bois, la fonction de production assumant, jusqu'à ce jour, la quasi totalité des coûts de la multifonctionnalité, ce qui n'est pas le cas partout en Europe. Mais depuis une quinzaine d'années, la vocation économique de la forêt peine à s'exprimer, faute de volonté politique.

« Pendant un siècle, cette répartition équilibrée des fonctions a été respectée. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le poids et les contraintes de la multifonctionnalité, liées notamment à l'environnement et à l'accueil au public, ne permettent plus à la forêt de production de s'exprimer » confirme Laurent Denormandie. *« Notre forêt française ne se donne plus les moyens d'être une véritable forêt de production, moderne et responsable ».*



RÉAGIR AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER L'AVENIR

L'hexagone, qui dispose de l'une des plus grandes forêts européennes (15,5 millions d'ha) importe notamment plus de 3 millions de m³ de sciages de résineux, issus essentiellement de Scandinavie, d'Allemagne et d'Europe de l'Est. Ce déficit pourrait s'accroître dans les années à venir, notamment à l'horizon 2030 où la ressource résineuse risque de manquer à l'industrie. Il devient donc urgent de réagir aujourd'hui pour préparer l'avenir. « Si la France veut avoir un matériau renouvelable et industrialisable, si elle veut relever son déficit, il lui faut une forêt de production moderne et responsable. Si l'économie forestière ne change pas de cap, l'industrie du bois ne pourra pas se développer ». La France a la capacité de mobiliser plus de bois pour pallier ce déficit, mais ce levier a ses limites. Il avancera d'autant l'échéance où le manque de résineux se fera sentir. Par ailleurs, il convient de rester réaliste. Les chiffres avancés par les pouvoirs publics (20 millions de m³ supplémentaires en 2020) restent incantatoires. Ils sont théoriques, concernent majoritairement les feuillus, et ne reflètent pas la réalité du terrain. La mobilisation supplémentaire de bois ne peut remplacer une politique active de plantation.

Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

Témoignages
P 10 à 13



Balance du commerce extérieur, bois et produits dérivés en 2009 (en millions d'euros)

Indicateur	Export (valeurs FAB)	Import (valeurs CAF)	Solde
PRODUITS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE, DE CARBONISATION ET DE SCIERIE			
Conifères (grumes + trituration)	88	49	39
Feuillus tempérés (grumes + trituration)	94	19	75
Grumes de feuillus tropicaux	1	46	- 44
Plaquettes, particules et délignures	35	24	11
Sciages de conifères	77	570	- 493
Sciages de feuillus	128	139	- 12
Traverses	20	4	16
Autres produits	47	62	- 16
TOTAL	489	912	- 424
PRODUITS DES INDUSTRIES DU BOIS ET DES PÂTES ET PAPIERS			
Feuilles de placage	32	67	- 35
Panneaux (bois et fibres), contreplaqués	536	676	- 140
Autres produits du travail mécanique du bois	574	1 246	- 672
Meubles et sièges en bois	989	2 878	- 1 889
Pâtes de bois et vieux papiers	400	652	- 252
Papiers et cartons	5 097	6 926	- 1 829
TOTAL	7 628	12 445	- 4 817
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE			
Extraits tannants végétaux	9	5	4
Térébenthine, colophane et dérivés	44	38	6
Liège et ouvrages en liège	35	180	- 145
TOTAL	88	224	- 136
ENSEMBLE DES PRODUITS	8 205	13 581	- 5 377

Source : Agreste

Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

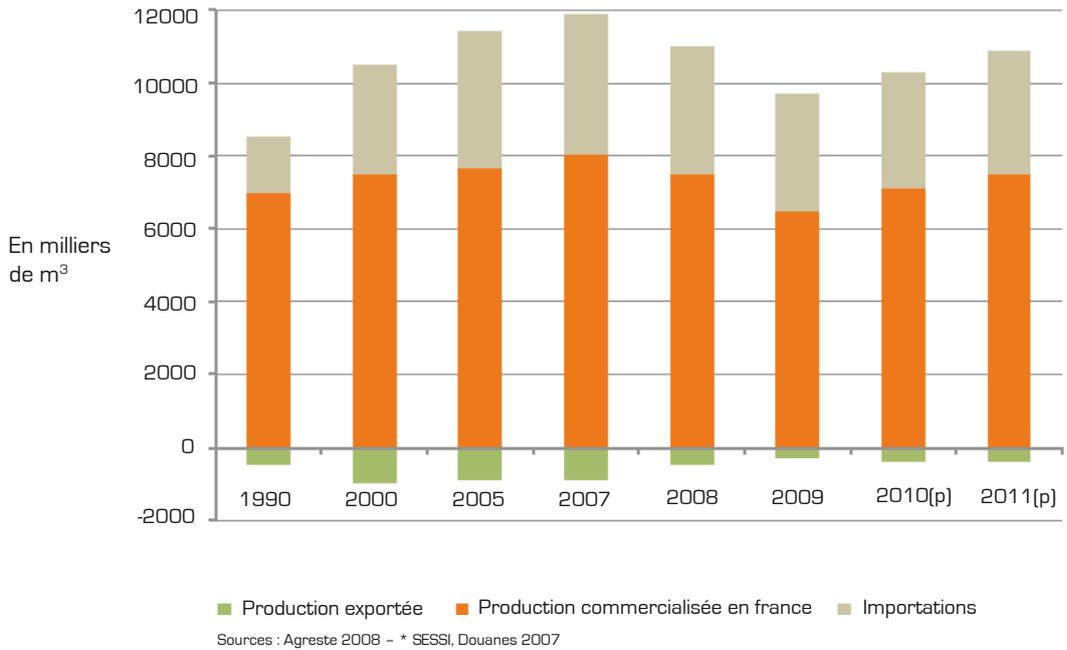
Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

Témoignages
P 10 à 13



Marché français des sciages résineux

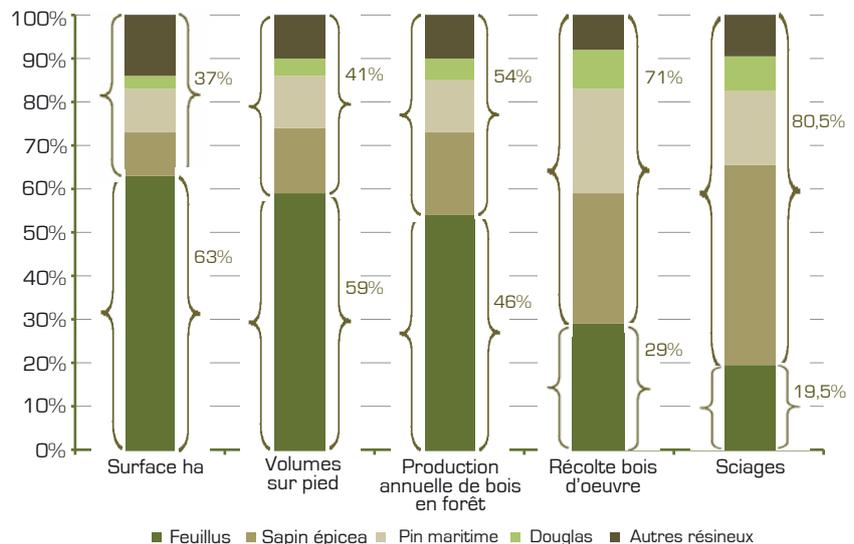


RÉSINEUX : CHRONIQUE D'UNE PÉNURIE ANNONCÉE

✓ La gestion forestière doit évoluer pour servir les besoins du marché

Cette situation traduit avant tout l'inadéquation structurelle de la forêt française à la demande du marché. 59 % des volumes sur pied sont en effet représentés par les feuillus et 41 % par les résineux. Or, le sciage résineux représente, en 2009, 80 % de la production française, soit 7,4 millions de m³ (près de 9 millions de m³ en 2007, avant crise). « Ce qui montre une inadaptation structurelle de la ressource majoritairement feuillue par rapport à la demande actuelle du marché et justifie une politique corrective de longue haleine par la plantation résineuse dès aujourd'hui ». Le marché est aussi orienté vers des bois moyens, correspondant à une sylviculture moderne (rotations plus courtes,...) et à l'écoute du marché. Si le feuillu restera le socle de la forêt française, il convient de rester réaliste. Les nouveaux marchés sont tournés vers le résineux, et les usages de feuillus et de résineux ne sont pas interchangeables. La reconquête du marché des feuillus actuellement développée doit donc être complémentaire à une action menée en faveur des résineux.

Répartition feuillus/résineux



✓ Un manque en résineux à partir de 2030

Actuellement, les résineux exploités en France sont issus des plantations générées par le Fonds Forestier National (FFN). Avant sa suppression en 2000, cette structure créée en 1946 pour permettre une gestion plus dynamique des forêts françaises et aider la filière bois à se



développer a ainsi permis la plantation de 2 millions d'ha, essentiellement en résineux. Seulement, lors des 15 dernières années, la consommation de plants forestiers est passée de 110 millions à 28 millions par an (hors pin maritime hier semé et aujourd'hui planté). « *En arrêtant de planter, on a interrompu une dynamique de développement de forêt de production contrairement à nos voisins européens.* » regrette Laurent Denormandie.

Sachant qu'en moyenne quarante à cinquante ans (selon les essences) sont nécessaires pour qu'un résineux arrive à maturité, l'industrie du bois manquera incontestablement de ressources d'ici 2030, un déficit qu'il est encore possible de corriger pour les années 2050, grâce à une reprise très rapide des plantations. Selon les Pépiniéristes Forestiers Français (SNPF), il faudrait revenir, au minimum, au niveau de plantation des années 90, soit environ 140 millions de plants annuels.

Réagir aujourd'hui pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

Le résineux, un bois demandé par le marché
P 7

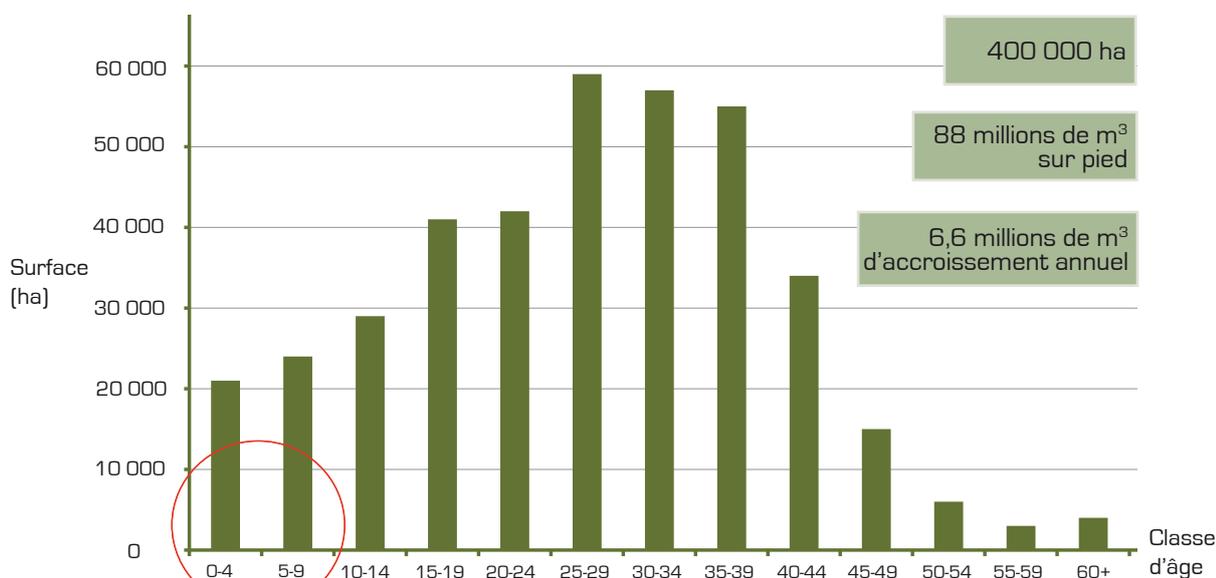
Soutenir le reboisement en France
P 7 à 8

Changer les mentalités au profit d'une forêt de production
P 9

Témoignages
P 10 à 13



Exemple : La douglasaie française



Peu de surfaces dans les jeunes peuplements

Source : France Douglas - Novembre 2010

Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

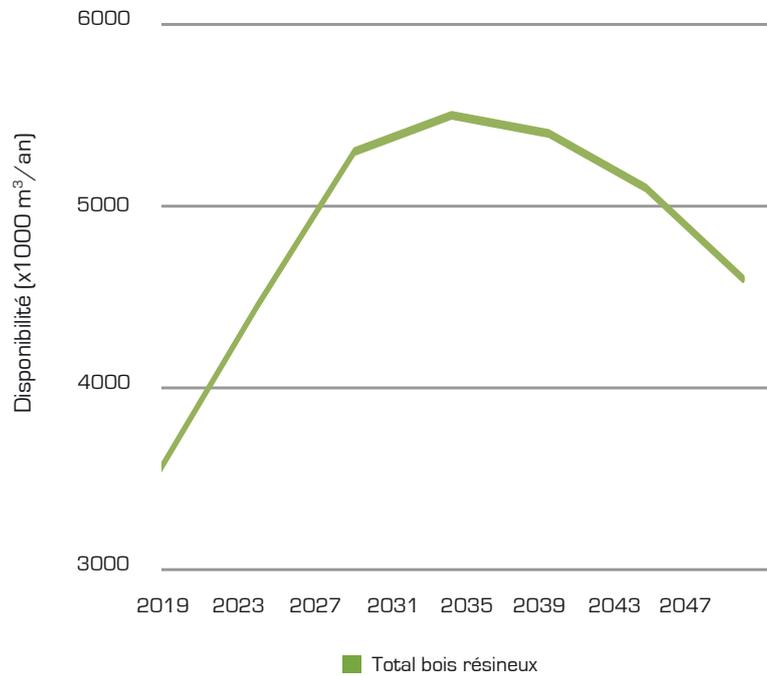
Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

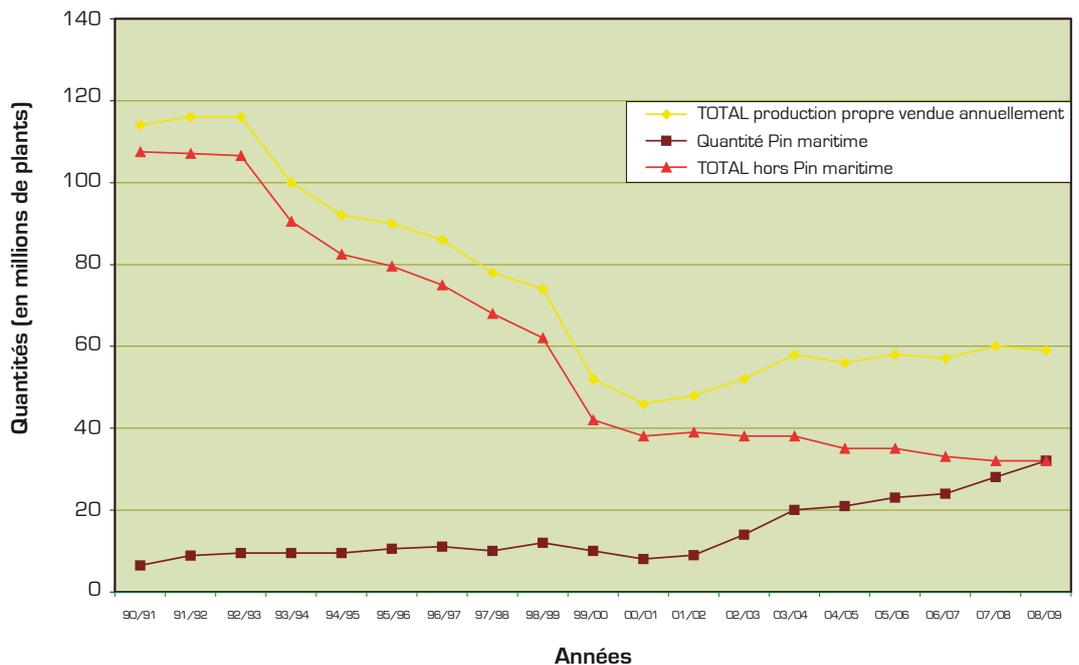
Témoignages
P 10 à 13

Évolution de la disponibilité totale en bois résineux français



Source : Disponibilité en bois en France, IFN/FCBA, 2004

Évolution de l'utilisation de plants forestiers en France



LE RÉSINEUX, UN BOIS DEMANDÉ PAR LE MARCHÉ

✓ Une construction bois 100 % résineuse

L'industrie du bois réclame effectivement de la matière résineuse pour accompagner l'essor de la construction bois. En l'absence d'une production locale de résineux, les scieries françaises devront renforcer leur demande auprès de nos voisins européens, accentuant par conséquent le déficit de la filière. Si le feuillu est apprécié pour ses qualités esthétiques et mécaniques (meubles massifs, parquets...), le résineux est plébiscité pour sa légèreté et sa résistance.

Il se révèle ainsi comme l'essence incontournable pour permettre au matériau bois de se positionner sur le marché de la construction, en répondant à des normes techniques strictes tout en restant économiquement accessible.

Concrètement, l'industrie réclame des sciages dont les caractéristiques mécaniques sont élevées, de longueurs de 4 à 6 m (bois droits), de petite section (10-20 cm), avec une nodosité maîtrisée (nœuds de 1 à 3 cm) et des cernes d'accroissement de 4 à 5 mm (donc une poussée lente, garantie de la dureté du matériau). Si le feuillu reste nécessaire à la rénovation de l'habitat traditionnel et des monuments historiques, il ne constitue plus aujourd'hui le cœur de la demande du marché de la construction. La consolidation des débouchés actuels et la recherche de nouveaux marchés pour les feuillus constituent une priorité nationale qui ne s'oppose pas à l'urgence de développer la ressource résineuse. Il y a complémentarité.

✓ L'industrie doit pouvoir trouver la matière première dont elle a besoin

Si le discours ambiant argue du fait que les essences ne sont pas autochtones, il convient de rappeler que c'est le marché qui a dicté la nature de la forêt française actuelle. Ainsi, les chênes plantés au XVII^e siècle par Colbert, dans la forêt de Tronçais (Allier), avaient pour objectif de répondre à la production de bois de marine ! Le douglas introduit par l'action du Fonds Forestier National représente une formidable réussite et est parfaitement à sa place (800 000 m³). Une politique forestière doit être visionnaire afin de s'adapter au mieux aux besoins de la société et ceci malgré le décalage inévitable entre l'acte de production et la demande industrielle. Il ne s'agit, en aucun cas, de supprimer les feuillus de France mais de "glisser" vers la plantation de résineux là où la forêt dispose déjà de ces peuplements et dans les taillis de feuillus de mauvaise qualité, qui trouvent des débouchés peu rémunérateurs, ainsi que dans les peuplements inadaptés aux conditions climatiques. Rappelons que l'objectif visé (140 millions de plants) ne correspond qu'à une surface de 60 000 à 70 000 ha pour une forêt française qui représente près de 15 millions d'ha au total.

SOUTENIR LE REBOISEMENT EN FRANCE

Soutenir reboisement et boisement permet à la fois de répondre à des enjeux économiques et écologiques.

✓ Un investissement rentable à long terme pour les propriétaires forestiers

Si le taux de reboisement est faible, c'est aussi parce que certains propriétaires forestiers publics ou privés se sont au fil du temps écartés, pour diverses raisons, de la notion de production et ne sont pas toujours enclins à exploiter leurs parcelles.



Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

Témoignages
P 10 à 13



Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 5

Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

Témoignages
P 10 à 13



Rappelons que la forêt française est très morcelée (3,2 ha en moyenne) et que 74 % de sa surface sont entre les mains de propriétaires privés, parfois échaudés par les contraintes environnementales dont ils comprennent mal la justification, mais aussi par les dégâts dus à un gibier devenu surabondant et à des tempêtes successives.

Ainsi, certaines coupes ont pu être différées ou abandonnées, et des coupes rases ne sont même pas reconstituées, contredisant l'idée même de gestion durable de la forêt.

Pour des raisons de surdensité de gibier nécessitant une protection des arbres coûteuses, des conseillers forestiers préfèrent soutenir les techniques sylvicoles de régénération naturelle. Encore faut-il que ces opérations prennent en compte les contraintes actuelles de gestion : gestion nécessitant des compétences élevées, exploitation des productions difficilement mécanisables... Chaque technique de sylviculture a des avantages et des inconvénients. Nous devons impérativement intégrer une meilleure rentabilité dans la chaîne de production pour le propriétaire mais aussi pour la filière. Le propriétaire forestier n'investira dans sa forêt que s'il en tire un revenu convenable. La formule commerciale « gagnant/gagnant », clé de la dynamique industrielle, doit l'être également pour tous les propriétaires forestiers.

Dans bien des cas, le recours à la plantation permet d'utiliser des variétés améliorées et dotées d'une base génétique beaucoup plus large que celle des peuplements en place, mieux adaptées aux évolutions climatiques auxquelles sera confrontée la forêt de demain, et d'opter immédiatement pour les essences réclamées par le marché. Les producteurs forestiers bénéficieront ainsi d'un bois d'œuvre résineux plus valorisable que leur production actuelle.

✓ Un enjeu pour l'économie locale et le développement durable

À l'heure où la France s'engage en faveur du développement durable, cherchant donc à privilégier une économie locale et à réduire ses émissions de CO₂, le développement des plantations résineuses, à côté des feuillus, permet de revenir à un circuit court. Il permet à l'industrie de s'appuyer sur une ressource locale et de favoriser tout un tissu économique rural (pépiniéristes, entrepreneurs de travaux forestiers, scieries...). Par la même occasion, la filière aura les moyens de réduire le poids de ses importations, en 1^{ère} et 2^{ème} transformations, coûteuses également sur le plan des émissions carbone liées au transport.

✓ Un enjeu de compétitivité pour la filière bois

En disposant localement d'une ressource résineuse plus abondante, l'ensemble de la filière retrouvera son dynamisme et sa compétitivité. Au delà des industriels de la construction bois, qui bénéficieront enfin du matériau dont ils ont besoin (actuellement 7 % des maisons neuves sont construites en bois en France ; en 2015, elles représenteront 15 % du marché de la construction, soit 30 000 maisons par an), les différents acteurs de la première et seconde transformations disposeront également des approvisionnements en bois nécessaires.

La production de sciages permet effectivement de générer des produits connexes d'industrie (environ 50 % de la grume ou tronc) utilisés par les entreprises du panneau et de la pâte à papier ou encore de l'énergie, au profit là encore d'un tissu industriel national, moteur de l'économie rurale et locale.

✓ La production d'un matériau écologique

En développant cette ressource, l'industrie du bois contribuera également à produire un matériau reconnu pour ses qualités environnementales (qualités thermiques, santé...). Sans oublier le rôle écologique de la forêt. Un m³ de bois stocke en effet une tonne de CO₂ pour de nombreuses années, et une jeune forêt absorbe d'autant plus de carbone que ses arbres sont en pleine croissance. Néanmoins, il faut noter que si une forêt dont la gestion est dynamique et dont l'accroissement annuel est prélevé régulièrement présente une fonction stockage du carbone importante, une forêt vieillissante, dont on ne prélève pas le bois, présente quant à elle un bilan neutre ou négatif.

CHANGER LES MENTALITÉS AU PROFIT D'UNE FORÊT DE PRODUCTION MODERNE ET RESPONSABLE

✓ Une valorisation de la forêt de production

Pour développer une filière bois digne de ses ambitions, la France doit ainsi s'engager en faveur d'une forêt de production. « *Nous devons nous rapprocher de la demande et l'anticiper. Ce n'est pas au consommateur de s'adapter au produit. Ce n'est pas non plus à l'industrie de s'adapter à la forêt, sauf si la France décide d'avoir une forêt uniquement dédiée à l'écologie et opte pour l'importation plutôt que la production nationale. Dans ce cas-là, l'industrie verra comment elle peut utiliser les bois qui seront autorisés à sortir de la forêt. Mais il ne faudra pas se plaindre d'avoir une filière déficitaire, une surproduction de produits invendables, ou pas la bonne essence au bon moment. Le financement d'une telle politique resterait à imaginer.* » Dans une forêt de production, le végétal prime ainsi sur les autres usages, et par exemple la faune qui devra être strictement régulée par la chasse, ce qui évitera aux propriétaires forestiers de subir les dégâts d'un gibier dont le poids est devenu trop important.



✓ Enclencher la dynamique

Pour changer les comportements, les professionnels de la filière bois proposent donc la mise en place d'un groupe de travail interprofessionnel et interministériel dont la mission sera de réfléchir aux moyens de moderniser notre ressource forestière et de professionnaliser notre sylviculture. Cela passe évidemment par une sensibilisation des propriétaires forestiers à l'exploitation et au reboisement de leurs parcelles, mais aussi par un exemple donné par la forêt publique, tout comme le soutien actif de l'industrie. Plutôt que laisser à l'abandon des bois de taillis qui ne trouvent pas preneurs et mobilisent de la surface, autant les inciter à couper ce bois pour replanter les parcelles, ce qui leur donnera à l'avenir les moyens de répondre aux besoins de l'industrie. « *En tant qu'entreprises qui devons utiliser le bois qui est dans la forêt, nous souhaitons que les propriétaires (privés et l'Etat,) qui le souhaitent puissent orienter leurs parcelles en forêt de production et adopter la sylviculture répondant à la demande du marché* ». Cette dynamique doit faire bouger les lignes sans tabou (fiscalité, financement de la multifonctionnalité, changement climatique, aménagement du territoire, prix du crédit carbone de la forêt, assurance tempêtes, etc...).

Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

Témoignages
P 10 à 13



TÉMOIGNAGES

Gérard Napias,

Président de la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT)

Nous devons avoir un esprit filière, de l'amont à l'aval

« Les entrepreneurs de travaux forestiers réalisent les travaux sylvicoles (reboisement, entretien...) et d'exploitation (abattage et débardage). Couplés à une réelle gestion forestière, ces derniers participent à la compétitivité de la filière. La diminution des investissements forestiers limite donc les capacités des entreprises de travaux forestiers à s'adapter aux besoins variés de leurs clients. Il est important de lever les freins à l'investissement forestier pour stimuler une gestion dynamique des forêts. Il s'agit par exemple de travailler à limiter les dégâts de gibier sur les peuplements, sachant que les regarnis limitent la rentabilité des entreprises et des propriétaires, mais aussi d'accompagner les efforts de la recherche permettant de proposer des semences et plants forestiers encore plus compétitifs (production et qualité), d'investir davantage dans l'accessibilité des massifs forestiers (desserte forestière, nature des pistes, place de dépôt, place de retournement). Si cette accessibilité n'est pas facilitée, nous ne pourrions sortir le bois à un coût compétitif. La mise en place d'un fond Carbone pour accompagner la reconstitution des parcelles forestières est également primordiale. Nous devons avoir un esprit filière, de l'amont à l'aval. Le propriétaire qui reboise aujourd'hui assure l'activité des industriels dans quinze ou vingt ans. A chaque fois que l'on repousse le reboisement, on allonge le délai de mobilisation de la ressource et on fragilise la compétitivité de la filière. Nos entreprises sont prêtes à innover dans leurs prestations, à acquérir du matériel sophistiqué mais ce n'est pas la peine d'investir et de créer des emplois si demain, la forêt est dépourvue d'une réelle gestion forestière, une gestion dynamique ».

Lionel Say

Directeur général de la Coopération Forestière Bourgogne Limousin (CFBL)

L'homme doit rencontrer la forêt et la forêt rencontrer l'homme

« La Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL) travaille à la fois sur des forêts de feuillus et de résineux. Si nos forêts feuillues de très bonne qualité ne posent aucun problème, celles dont les bois sont de médiocre qualité ne trouvent pas de débouché. Et ce n'est pas une question de conjoncture. Pour ces propriétaires forestiers, le fait d'attendre n'apportera pas de solution. En revanche, les propriétaires qui, il y a une quarantaine d'années, ont fait le choix de reboiser en résineux, là où cette essence est adaptée, trouvent aujourd'hui des débouchés attractifs. Le drame, ce sont les mauvais peuplements de feuillus abandonnés depuis des décennies qui ne rapportent rien à personne. Soit ces taillis sont transformés en beaux peuplements de feuillus, mais cela ne peut concerner qu'une minorité, soit ils sont transformés en peuplements de résineux qui trouveront alors des débouchés dans l'industrie du sciage.

Lorsque les terrains ne sont pas adaptés à la production de feuillus de bonne qualité, il revient ainsi aux propriétaires forestiers de reprendre le travail effectué par les générations précédentes, c'est à dire couper les mauvais taillis pour les reboiser en résineux. Une plantation de douglas permet une rentabilité satisfaisante. Un taillis jamais coupé ne rapporte rien... Cela vaut le coup d'investir ou de réinvestir la forêt, au profit en plus d'un territoire rural, local. Planter peut se révéler moins hasardeux que d'investir dans des fonds financiers !

Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir

P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée

P 4 à 6

Le résineux, un bois
demandé par le marché

P 7

Soutenir le reboisement
en France

P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production

P 9

Témoignages

P 10 à 13



Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

Témoignages
P 10 à 13



Bien sûr, des travaux importants sont nécessaires au début de la plantation. À partir de 20 ans, un peuplement de Douglas rapporte tous les 5 ans grâce aux coupes d'éclaircie. Un reboisement permet aussi de choisir ce que l'on veut planter, et notamment des variétés sélectionnées et améliorées qui vont donner des arbres de meilleure qualité.



Le propriétaire pense qu'il ne peut récupérer l'investissement d'une plantation qu'à la coupe rase quarante cinq ou cinquante cinq ans après la plantation. Mais, en cas de besoin financier, il peut toujours revendre sa parcelle plantée à une valeur de toute façon plus importante que celle d'un mauvais taillis ! Surtout, si ses grands-parents avaient eux-mêmes hésité, nous n'aurions pas de forêt aujourd'hui. Être propriétaire forestier, c'est être producteur de bois. Cela signifie gérer sa forêt avec un document de gestion durable et puis planter. Les générations précédentes ont misé sur le long terme. Nous avons le devoir de planter par rapport aux générations futures ».

Jean-Pierre Barraud - Propriétaire forestier dans le Mâconnais (Saône-et-Loire)

La forêt ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants

Depuis qu'il est en retraite, cet ancien viticulteur de 71 ans s'investit dans l'exploitation de ses bois, quelques hectares issus d'un patrimoine familial situés sur les monts du Mâconnais. Des bois feuillus sans autre valeur que celui de bois de chauffage. « Il y a 43 ans, j'ai commencé à planter du douglas sur une parcelle d'un hectare et demi située en plein massif forestier, une pâture de mauvaise qualité avec des ronces, des genêts, des fougères... » explique Jean-Pierre Barraud. « À l'époque, les plants étaient subventionnés. Au fil des années, je me suis fait plaisir en regardant pousser ces arbres magnifiques. Cela m'a donné envie, depuis que je suis en retraite, de pratiquer des coupes rases sur mes parcelles de bois feuillus pour y planter également du douglas. »

Le premier peuplement qui approche de la maturité n'a pas souffert de la tempête de 1999. « J'ai effectué quelques coupes d'éclaircie. Au départ, on plante à 1 100 plants l'hectare mais il faut ensuite éclaircir pour obtenir 40 ou 50 ans plus tard un peuplement ne contenant que 300 à 400 tiges à l'ha. Ces éclaircies rapportent un petit peu d'argent ».

Dans ses nouvelles plantations, pour permettre aux jeunes arbres de bien croître, Jean-Pierre Barraud a dû notamment effectuer des dégagements, la repousse de taillis, châtaignier notamment, étant assez importante. Un travail qu'il effectue lui-même. Il a dû également investir dans des filets destinés à protéger ses plants du gibier. Pris au jeu, ce passionné s'est également rapproché des propriétaires voisins de ses parcelles pour les agrandir et constituer des îlots de 1 à 10 hectares moins sensibles aux dégâts du gibier. « Lorsque le sol n'est pas apte à produire du feuillu de qualité, on a beau mettre en terre un plant sélectionné, on n'aura pas un bel arbre à la sortie. Et une forêt de douglas est aussi belle qu'une forêt de feuillu. Comme tout paysan, un forestier doit laisser en fin de vie au moins ce qu'il a trouvé en début de carrière » conclut-il en faisant sienne la citation de Saint-Exupéry. « La terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants ».

Pierre Piveteau - Pdg de la scierie Piveteau Bois

La construction, c'est le résineux !

« La construction, c'est le résineux ! C'est comme ça dans le monde entier, pas seulement en Europe ! Au fil du temps, la demande a évolué. Il y a vingt ou cinquante ans, on construisait avec de grosses poutres en résineux, qui ont remplacé celles en chêne. Et petit à petit, pour avoir des bois secs, comme l'exige la réglementation, et pour faciliter l'industrialisation des charpentes, la demande s'est orientée sur des sections plus petites, assemblées par des connecteurs (fermette...) ou par collage (lamellé collé). Les sections de l'époque (15 x 30, 20 x 30 ou 20 x 20 en massif) existent donc très peu aujourd'hui. Actuellement, 80 % de la demande porte sur des sections de 10 ou 15 cm de large. Or la France produit plutôt des gros bois, qui présentent logiquement des nœuds importants, dans lesquels il est difficile de travailler des petites sections capables d'offrir une bonne résistance mécanique en structure. Le résineux s'est donc imposé dans la construction car il est léger et offre une bonne résistance mécanique, pour un coût moins élevé que le feuillu. Il est donc nécessaire de développer les plantations en résineux pour anticiper un risque de pénurie dans les prochaines années. Déjà, dans nos entreprises, à cause d'une baisse des plantations lors des quinze dernières années, nous observons que la forêt française produit beaucoup moins de jeunes bois.

Pour obtenir des bois offrant une bonne résistance mécanique, plus longs, moins gros et avec des nœuds moins importants, il est nécessaire que l'accroissement de l'arbre soit plus faible, donc de planter serré c'est-à-dire avec un nombre de pieds à l'hectare beaucoup plus important que ce qu'il est pratiqué actuellement. Plus les arbres sont serrés, plus ils cherchent à pousser en hauteur et moins ils produisent de grosses branches. De plus, l'élagage se fait alors naturellement (les petites branches tombent seules par manque de lumière). La sylviculture doit donc aussi évoluer. »

Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

Témoignages
P 10 à 13

Ludovic Guinard - Directeur du Pôle Economie Energie Prospective FCBA

Il faut replanter aujourd'hui en prenant en compte les marchés de demain

« Par ailleurs, nous disposons de peu de surfaces dans les jeunes peuplements, entre 0 et 10 ans. Dans dix ou vingt ans, il sera donc difficile de satisfaire la demande si elle reste équivalente à celle d'aujourd'hui. Cette situation est liée d'une part à la réduction de capital en conséquence des tempêtes, et d'autre part à l'insuffisance et/ou à l'absence depuis une vingtaine d'années de replantations après une coupe, ou après les phénomènes exceptionnels tels que les tempêtes. Ce qui limite donc le nombre des volumes exploitables dans les années à venir.

La pénurie actuelle démontrée par les importations massives va donc s'accroître d'ici 15 ans et ne pourra être solutionnée par des actions d'aujourd'hui ! Si on plante massivement du douglas par exemple, le problème ne sera résolu que dans 30 ans, au mieux. Donc, à partir de 2025 - 2030, nous aurons un creux sur 20 ans...

Un projet français doit ainsi être constitué pour imaginer et mettre en œuvre les solutions d'attente durant ce creux, sous réserve parallèlement d'une réactivation de la plantation. Il faut replanter aujourd'hui en prenant en compte les marchés de demain. En bref, l'axe d'effort se traduit ainsi : gérer le déficit entre 2030 - 2050 et agir aujourd'hui pour assurer la période post 2050.

La question de la réindustrialisation de certaines forêts se posera. Sans remettre en question la forêt multifonctionnelle au profit d'une forêt de production exclusive, il s'agira de s'interroger sur la transformation et la spécialisation de parties de territoires vers une forêt industrielle au sens où cette dernière répondra à la demande des industriels de demain. Le raccourcissement des rotations, l'usage industriel de bois de moyennes dimensions, le développement des produits semi-finis à base de bois recomposés sont des axes de réflexions visant à anticiper la filière de demain et accroître sa compétitivité. Aujourd'hui, le bois sort des forêts parce qu'il est arrivé à maturité et non pas parce qu'il correspond au marché. On demande à l'industrie de s'adapter à la ressource alors que la ressource doit également s'adapter au marché.



Réagir aujourd'hui
pour préparer l'avenir
P 3

Résineux : chronique
d'une pénurie annoncée
P 4 à 6

Le résineux, un bois
demandé par le marché
P 7

Soutenir le reboisement
en France
P 7 à 8

Changer les mentalités
au profit d'une forêt de
production
P 9

Témoignages
P 10 à 13



De plus, cette notion de forêt de production est compatible avec la notion de gestion durable de la forêt qui, en fonction des territoires, pourrait s'effectuer à différents degrés. Néanmoins, si rien n'est fait, nous aurons de moins en moins de bois résineux à partir de 2025 - 2030, sans rémission aucune, sinon la substitution à laquelle il faut activement réfléchir.

Robert Collet

Enseignant-chercheur au Laboratoire Bois à Arts et Métiers ParisTech Cluny et animateur d'une mission de soutien technologique aux scieries de Bourgogne

Le résineux est l'essence la plus compétitive pour la construction

« Bien entendu, nous travaillons d'abord à mieux utiliser nos essences locales. Mais, à l'heure actuelle, le feuillu, qui coûte plus cher à produire et à exploiter, n'est pas une essence compétitive face au résineux pour la grande majorité des produits de la construction.

Étant donné sa vitesse de croissance par rapport au feuillu, le résineux présente un prix intrinsèquement plus bas. C'est donc un bon candidat pour la construction et ce d'autant plus qu'il présente des caractéristiques mécaniques intéressantes pour le bois de structure. Et pour certaines applications comme les planchers, le ratio poids propre-propriétés mécaniques est incontestablement plus favorable au résineux.

Les résineux sont des bois plus homogènes en termes de nodosité et de forme, permettant d'avoir un matériau plus facilement industrialisable. Par ailleurs, les marchés de la construction recherchent de plus en plus des bois de petites sections. Mais cette qualité de bois manque aujourd'hui en France, nos bois résineux étant moins homogènes et de dimensions souvent importantes.

Pour accompagner la demande et la compétitivité des scieries françaises, il est important de produire des bois à des prix et qualités souhaités par le marché. Donc, il faut développer des plantations résineuses, avec des variétés améliorées non seulement en termes de vigueur mais aussi de nodosité et à des densités plus importantes qu'actuellement.

En fait, la forêt dont l'industriel a besoin, ce sont des résineux petits et moyens, donc des arbres dont les rotations sont raccourcies, plantés serrés pour qu'ils ne poussent pas trop gros et limiter la taille des nœuds. Ce qui bouleverse les habitudes. Jusqu'alors les forestiers cherchaient surtout à faire les plus beaux arbres et les plus gros, des bois qui ne sont plus adaptés aux grandes scieries industrielles qui tendent à se développer. Il n'y a aucun intérêt à produire de la petite section à partir de gros bois. De plus, les bureaux d'études qui veulent un produit de grande section optent plutôt pour le bois reconstitué, beaucoup plus stable et homogène.

Dans un contexte de pénurie probable de résineux dans les prochaines années, le Douglas, dont la majorité des peuplements arrivent à maturité, va sans doute apporter un peu d'air. D'où l'intérêt d'anticiper certaines coupes, pour à la fois lisser un peu le creux et bénéficier des diamètres demandés par l'industrie. Cette anticipation permettra d'une part de répondre aux besoins des industriels à des niveaux de prix susceptibles d'inciter les propriétaires à vendre mais aussi d'organiser tout de suite les plantations pour répondre aux besoins futurs. En plus, une sylviculture avec des bois ramenés à 30 ou 40 ans, que l'on va planter serrés deviendra plus rapidement rémunératrice pour le propriétaire forestier, qui ne devra plus recourir à plusieurs éclaircies pour laisser grandir les bois un peu plus longtemps. Certes, cela exige d'accepter que la forêt ne soit plus uniquement l'objet d'une gestion plutôt patrimoniale et de laisser parfois la place à d'autres stratégies accordant une plus grande part au temps de retour de l'investissement financier. »



GIE Semences Forestières Améliorées

Le GIE Semences Forestières Améliorées (GIE SFA) a été créé en 1998 et est présidé par Joël CONCHE. Il récolte environ 1 tonne de semences certifiées sur les vergers à graines de l'Etat.

Le GIE SFA, associant la Société Vilmorin et le Service Graines et Plants de l'ONF, a pour rôle d'assurer la gestion, la récolte et la commercialisation des produits des vergers à graines de l'Etat. Le GIE SFA s'est donné pour mission de renouveler les vergers vieillissants et de participer, avec la Recherche, à la Sélection et à la mise en place d'autres vergers, répondant ainsi aux besoins toujours plus diversifiés de la filière.



Pépiniéristes Forestiers Français

Les Pépiniéristes Forestiers Français sont rassemblés au sein du SNPF.

Cette association de type « loi 1901 » regroupe les pépiniéristes producteurs de plants forestiers (à racines nues ou en godets) ainsi que les producteurs de peupliers de rapport.

Globalement ces entreprises représentent 80 % de la production française de plants forestiers (60 millions en 2008-2009).

Leur mission, strictement encadrée par le code Forestier et contrôlée par le service forestier de la forêt et du bois dépendant des DRAF (Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt), consiste à diffuser le matériel forestier de reproduction (MFR) que sont les plants forestiers.

Le SNPF est affilié à la Fédération Nationale du Bois (FNB).

Son président est Vincent NAUDET.



les entreprises du paysage

Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage

Créée en 1963, l'Unep est la seule organisation professionnelle représentative du secteur paysage :

- 80 000 actifs,
- 20 000 entreprises,
- 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Les entreprises adhérentes intègrent des compétences et des solutions professionnelles en matière de création, aménagement et entretien de parcs et jardins, terrains de sports et de loisirs, toitures végétalisées, milieux aquatiques, systèmes d'arrosage et d'éclairage, élagage, paysagisme d'intérieur et reboisement.

L'Unep a pour objectif de valoriser la profession et ses acteurs, agir pour l'environnement et développer le marché pour créer de l'emploi.

Les entrepreneurs du paysage réunis au sein de l'Unep mettent en commun leurs expériences, animent, organisent et défendent la profession, réfléchissent sur les actions à entreprendre pour faire connaître leurs activités et leurs métiers.

Les entreprises de reboisement adhérentes de l'Unep sont spécialisées dans les travaux de préparation de sol, de boisement, de reboisement et d'entretien forestiers. Ces entreprises sont regroupées au sein du groupe technique de métier « reboiseurs » dont le Président est Régis ROLLAND.

Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui représente les 23 000 entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux employant 74 000 salariés permanents et saisonniers. Elle défend les intérêts de ces entreprises prestataires de services auprès des pouvoirs publics, des institutions et des acteurs professionnels de la filière. S'appuyant sur ses commissions, dont la Commission Travaux et Services Forestiers, la Fédération accompagne également ses adhérents en développant des services adaptés à leurs entreprises.

Les 8 500 entreprises de travaux forestiers réalisent 80 % des travaux sylvicoles (reboisement, entretiens...) et d'exploitation (abattage et débardage) pour le compte de propriétaires forestiers, d'industriels du bois, des communes... Son Président est Gérard NAPIAS.



Fédération Nationale du Bois

La Fédération Nationale du Bois est l'instance représentative de l'exploitation forestière et de l'industrie de la première transformation du bois. Elle représente des syndicats d'exploitants forestiers, scieurs et industriels du bois. Avec ses 1350 entreprises affiliées, la FNB est le maillon incontournable pour assurer la mobilisation et la première transformation du bois nécessaires à l'approvisionnement des industries utilisatrices en aval.

La FNB a pour vocation de réaliser, pour le compte de ses adhérents et dans l'intérêt collectif, des actions qui s'inscrivent principalement dans la maîtrise de l'approvisionnement, l'analyse des marchés, l'accompagnement social, la politique de qualité, l'environnement technique, juridique et financier, l'information et la communication, et la représentation institutionnelle.

Son président est Laurent DENORMANDIE.



Union de la Coopération Forestière Française

L'UCFF est constituée de 27 coopératives forestières et groupements de gestion répartis sur tout le territoire national. Cette Fédération regroupe les coopératives forestières dans le but de défendre au mieux leurs intérêts et ceux des propriétaires forestiers, adhérents de ces organisations. Dans cet objectif, l'UCFF assure un rôle de représentation politique au niveau des institutions nationales et européennes. L'UCFF anime le réseau des coopératives forestières pour promouvoir la mise en synergie des compétences et des savoir-faire.

Pour favoriser l'innovation, l'UCFF porte et coordonne les actions de recherche et développement au sein du réseau.

A travers sa double certification PEFC et ISO 14001, l'UCFF s'engage pour la gestion durable des forêts. Le bois commercialisé par les coopératives forestières adhérentes de l'UCFF est majoritairement certifié PEFC.



GIE Semences Forestières Améliorées

39300 Supt
Tél. : 03 84 51 42 09
Joël CONCHE, Président



SNPF : Pépiniéristes Forestiers Français

Fédération Nationale du Bois – 6, rue François 1^{er} – 75008 Paris
Tel. : 01 56 69 52 00 – Fax : 01 56 69 52 09
www.pepiniereforestiere.fr
Vincent NAUDET, Président
Michel LEMONNIER, Vice-Président



UNEP : Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage

Délégation Générale – 10, rue St Marc – 75002 Paris
Tel. : 01 42 33 18 82 – Fax : 01 42 33 56 86 – www.entreprisesdupaysage.org
Régis ROLLAND, Président du Groupe Technique de Métiers Reboiseurs
Camille CHOLET, Conseillère technique Innovation Expérimentation
Tel. : 01 42 33 83 60 - E-mail : ccholet@unep-fr.org



FNE DT : Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires

44, rue d'Alésia – 75682 Paris cedex 14
Tel. : 01 53 91 44 80 – Fax : 01 53 91 44 85
E-mail : info@e-d-t.org – www.e-d-t.org
Gérard NAPIAS, Président



FNB : Fédération Nationale du Bois

6, rue François 1^{er} – 75008 Paris
Tél. : 01 56 69 52 00 – Fax : 01 56 69 52 09
E-mail : infos@fnbois.com – www.fnbois.com
Laurent DENORMANDIE, Président
Nicolas DOUZAIN-DIDIER, Délégué Général



UCFF : Union de la Coopération Forestière Française

9, rue Buffault – 75009 Paris
Tél. : 01 73 54 88 00 – Fax : 01 45 01 52 41
E-mail : info@ucff.asso.fr – www.ucff.asso.fr
Cyril LE PICARD, Président